

ROUGE SAMBRE

Et la Sambre devint rouge du sang de ses enfants. Dans la matinée du 21 août 1914, quelques centaines de soldats français infligent des pertes importantes aux milliers d'Allemands qui cherchent à s'emparer d'Auvelais, à mi-chemin entre Namur et Charleroi. Pliant sous le poids du nombre, les défenseurs battent en retraite dans l'après-midi. La voie est libre pour les troupes d'invasion du Kaiser qui se vengent sur les civils : 75 personnes dont plusieurs femmes et enfants (le plus jeune ayant 1 an) sont assassinées, 123 maisons sont incendiées.

« Le fallacieux prétexte des “franc-tireurs” est avancé par les auteurs de ces crimes. Le lendemain, à Tamines, le scénario est le même. En pire. D'abord, se déroulent des combats très meurtriers entre des éléments du 10^e corps d'armée français et de la deuxième armée allemande. Ensuite, les Français, forcés de se replier, laissent les civils à la merci des allemands », explique Simon Alexandre, l'auteur d'une remarquable enquête historique sur les atrocités allemandes commises dans la région.⁽¹⁾

Et c'est à de véritables brutes assoiffées de sang que Tamines est livrée : 363 civils innocents sont tués. Impossible de détailler ici toutes les horreurs qui sont commises. Certains habitants meurent alors qu'ils font office de bouclier humain, d'autres périssent carbonisés dans leurs maisons incendiées par les soldats allemands, d'autres encore sont tirés comme des lapins dans les rues. Ensuite, il y a l'horrible soirée du 22 août.

Celle-ci a notamment été racontée avec moult détails dans un ouvrage remarquable publié immédiatement après la guerre et qui connut quatre éditions jusqu'en 1957 : « La Tragédie de Tamines » d'Alfred Lemaire. Et c'est de ce texte que s'inspire l'archiviste général du Royaume, Joseph Cuvelier, lorsqu'il raconte ces crimes : « Les prisonniers, faits au moment des incendies, furent rassemblés à la maison communale, puis conduits au quartier de la Praile dans un champ de betteraves. (...) A 16 heures, on les dirigea tous vers l'église des Alloux. De toutes parts, on voyait arriver des familles chassées par l'incendie. Les rues conduisant vers l'église grouillaient de prisonniers (...) A un certain moment, l'église de Ta-



Louis Lardinois, l'un des rescapés de l'exécution collective de la place Saint-Martin à Tamines.

mines étant bondée et ne pouvant plus recevoir les nouveaux arrivants, le vicaire transmet l'ordre aux femmes et aux enfants de gagner l'école des Sœurs, où quelques hommes se rendirent également vers 18h30. Un peu après 19 heures, tous les hommes durent sortir tant de l'église que de l'école. Ce fut un signal d'alarme et les craintes que l'on avait réprimées jusque-là se donnèrent libre cours. Les scènes de séparation furent déchirantes. Les hommes furent rangés par quatre le long de l'église, au nombre d'environ cinq cents parmi lesquels des enfants de 13 ans et des vieillards octogénaires. Ce lugubre cortège se dirigea vers la place Saint-Martin, flanqué de deux cordons de soldats armés et de quelques cyclistes. A un certain endroit, des artilleurs, occupant une partie de la route, accablèrent les prisonniers d'injures, leur crachèrent au visage, leur donnèrent des coups de crosse et les cinglèrent de leurs fouets. (...) On arriva finalement à la place Saint-Martin remplie de troupes qui y gardaient depuis l'après-midi quelques civils de Tamines et de Falisolle. Quelques femmes avaient dû suivre le cortège à distance et assistèrent au spectacle dont les chefs militaires s'étaient promis de les régaler.

» Arrivés à trois ou quatre mètres de la Sambre, les hommes furent alignés le long de la rivière par rangées de sept ou huit de profondeur. La souricière avait été admirablement préparée. Derrière eux, la rivière assez profonde en cet endroit, devant eux les soldats armés, à droite un mur de jardin, à gauche le remblai du pont, garni également de troupes. Fixés désormais sur leur sort, quelques hommes se jetèrent à l'eau et réussirent à gagner la rive opposée. Mais c'était le petit nombre. Les autres s'entendirent adresser par un officier allemand une harangue qui les glaça d'effroi : « De nombreux et braves soldats allemands », leur hurla-t-il, « sont tombés à Tamines, non pas sous les balles des Français, mais des civils. Vous êtes des

lâches, sales Belges. Vous avez mérité une peine exemplaire : vous allez être fusillés ! » Pour tous ces innocents, qui s'étaient obstinés à douter de la réalité jusqu'au dernier moment, ce fut un coup de massue. D'aucuns perdirent la tête et émirent des sons inarticulés, d'autres espérant encore contre tout espoir, se jetèrent à genoux et crièrent grâce, croyant pouvoir fléchir leurs bourreaux. Certains égarés obéirent même aux ordres de l'officier qui leur enjoignait de crier « Vive l'Empereur ! Vive l'Allemagne ! » (...)

» L'abbé Docq, professeur au collège de Virton, en vacances dans sa famille, et M. le curé Hottlet venaient de donner l'absolution générale quand un coup de sifflet déchira l'air, suivi immédiatement d'une salve. Cinq cents corps tombèrent les uns sur les autres, mais beaucoup avaient esquivé la charge. Leurs bourreaux se doutaient bien du stratagème, car bientôt le cri retentit : « Debout, tous debout ! » Machinalement d'aucuns se redressèrent, beaucoup gardant leur sang-froid restèrent obstinément couchés. Des soldats parcoururent la place, distribuant des coups de baïonnette et forçant même les moribonds à se lever. Puis un second coup de sifflet fut suivi d'une seconde salve. Cette fois le nombre de victimes fut plus considérable (...)

» Les scènes qui suivirent dépassent en horreur les atrocités de la barbarie la plus reculée. Comme une bande de sauvages, les soldats qui venaient de tirer se ruèrent sur leurs victimes, plongèrent leurs baïonnettes dans les monceaux de corps, enfilant les vivants et les morts. D'autres martelèrent de la crosse de leurs fusils les crânes jusqu'à en faire jaillir la cervelle où jusqu'à les aplatir « comme des figures ». Ils frappaient dans les tas, grimpaient sur les monticules de corps humains, hurlant comme des possédés. Ils moururent de mille morts, les infortunés que les salves n'avaient pas tués sur le coup et on se demande comment les vivants – car il en restait quelques-uns qui n'avaient pas eu la moindre écorchure – n'ont pas vu chavirer leur raison à ce spectacle à jamais déshonorant pour la race humaine. »⁽²⁾

Dans « La Tragédie de Tamines », Alfred Lemaire donne la parole à plusieurs rescapés du massacre de la place Saint-Martin. Des récits tels celui de Louis Lardinois, qui remplissent d'effroi et qui confirment que les Allemands, avec une cruauté sans limite, achevaient les civils fusillés : « Un soldat, après avoir transpercé plusieurs corps qui gisaient à ma

gauche, les a enjambés et est monté sur mon dos – j'étais tout juste au sommet d'un monceau – pour pouvoir lancer ses coups plus loin. La semelle de sa bottine était exactement à la place où la balle m'avait percé le dos... Je sentais fort bien chaque coup de baïonnette qu'il donnait, au mouvement du corps qui pesait plus lourdement sur moi ; j'entendis crier mon père : il était à côté de moi. Il avait reçu deux coups de baïonnette, un dans la figure et l'autre dans le flanc, après avoir été blessé de deux balles à l'épaule et au côté droit. »⁽³⁾ Louis Lardinois a survécu et il a pu témoigner. Comme d'autres Taminois. On lira en pages 128 et 129 ces paroles de miraculés. ■

⁽¹⁾ Disponible sur internet, via l'adresse www.tamines914.be. A consulter également, le site www.centenaire2014.be
⁽²⁾ Joseph Cuvelier, « La Belgique et la guerre – Tome 2 : L'invasion allemande », Bruxelles, Henri Bertels Editeur, Bruxelles, 1921, pp. 202 à 218.
⁽³⁾ A. Lemaire, « La Tragédie de Tamines », Duculot-Moulin, 1957, pp. 51-52.



La fusillade de la place Saint-Martin à Tamines a été représentée par le peintre taminois Jean-Baptiste Scoriel. Cette œuvre se trouve actuellement dans le bureau du bourgmestre de Sambreville.



« JE NE CROYAIS PAS QUE L'ON PÛT TANT SOUFFRIR »

« J'étais tombé à plat ventre, la figure contre terre. Un homme était couché en travers de mes jambes, j'entendais tout autour de moi les plaintes de ceux qui imploraient grâce et ceux aussi qui suppliaient les soldats de les achever. Chaque fois que des bottes résonnaient près de moi, je sentais mon cœur se glacer d'effroi et j'attendais le coup mortel. Lorsque les soldats s'éloignaient, je me disais : ce n'est pas encore pour cette fois. » Arthur Collin, l'homme dont le témoignage est repris dans l'ouvrage d'Alfred Lemaire, « La Tragédie de Tamines »⁽¹⁾, fut l'un des survivants du massacre du 22 août 1914 sur la place Saint-Martin (lire pages 126 et 127).

Il poursuit : « Tout à coup, j'entendais le bruit lourd de pas et vis des bottes s'arrêter près de moi : au même instant je me sentis piquer à la jambe. Les bandits s'acharnaient sur le malheureux couché sur moi. Cet homme était déjà mort probablement, car il ne se plaignit ni ne cria. Ils le transpercèrent de quatre coups de baïonnette et, chaque fois, ils frappèrent si fort que l'arme passant à travers le corps, me trouait la jambe. Un peu plus tard, ils revinrent me piquer sous l'épaule gauche et à l'épine dorsale. La blessure sous l'épaule était assez profonde car le poumon fut légèrement atteint. Je souffrais en silence sans oser proférer un cri. Je n'étais pas encore au bout de mon tourment, car un peu après les lâches me lancèrent de nouveau un coup de leur arme dans le côté gauche et ainsi m'endommagèrent une côte. Mes douleurs alors devinrent insupportables. Je perdais du sang en abondance et, à chaque respiration, j'avais la sensation que l'air entraînait dans mon corps par la blessure du côté et celle de dessous l'épaule. Cette fois je me suis dit que c'en était fait de moi. Tandis que je souffrais ainsi, attendant la mort à tout moment, les victimes qui se plaignaient trop haut, étaient achevées et celles qui demandaient à boire, précipitées dans la Sambre... »

Emile Leroy, un autre miraculé du massacre de la place Saint-Martin, a également témoigné : « Un soldat s'ap-



Emile Leroy, un miraculé parmi les morts.

proche de moi et, me retournant sur le dos, me frappe rageusement de sa baïonnette. Je n'oublierai jamais les traits de cette face brutale qui se penchait sur moi. Du premier coup, il me transperce le bras gauche de part en part ; le second plus violent m'est porté en dessous du mamelon gauche et c'est grâce à un calepin que j'avais en poche et qui est transpercé d'outre en outre que le cœur n'est pas atteint. Je reçois un troisième coup dans le flanc droit ; après quoi, craignant que les coups ne m'atteignent au visage, d'un effort surhumain, je me retourne ; exaspéré, sans doute, mon bourreau me lance un terrible coup de son arme ; celle-ci pénètre dans le côté gauche du cou, au-dessous de l'artère carotide, traverse une partie de la gorge et ressort en dessous du menton. Ayant retiré sa baïonnette, la brute m'assène le coup de grâce en me donnant un formidable coup dans la nuque, puis il m'abandonne, croyant évidemment m'avoir achevé. Par un effort suprême de ma volonté, je réussis à nouer mon mouchoir de poche autour du cou pour essayer d'arrêter l'hémorragie. Je viens à peine d'achever que j'entends tout à coup une bande de sauvages qui revient

à la charge. A tour de bras, ils frappent à nouveau dans la masse, j'entends les coups qui martèlent les crânes... C'est alors que, soudain, je sens la botte d'un de ces massacreurs qui touche ma figure. Je retiens ma respiration, je ne fais aucun mouvement, j'invoque la Providence ! Quelques minutes d'attente qui me paraissent un siècle... Et la nuit arrive. Ah quelle nuit, mon Dieu, quelle nuit ! D'un côté, les plaintes et les gémissements des blessés, les râles des mourants, de l'autre le froid qui commence à me gagner. Je cherche à me glisser en dessous du paletot d'un camarade tué à mes côtés. Puis c'est la soif qui me tenaille, si bien que n'y tenant plus, je me traîne sur les genoux jusqu'au bord de la Sambre où je me désaltère à longs traits. Je rampe ensuite à ma place primitive et j'attends le jour... »⁽¹⁾

Un autre rescapé, Philémon Van der Waeren, a raconté : « Au coup de sifflet qui commande la fusillade, d'instinct je fais demi-tour à gauche et me protège la tête du bras droit. Je tombe blessé à l'épaule droite. La balle est venue s'aplatir sur l'omoplate après avoir labouré les chairs et fait une horrible blessure, large comme la main. Une seconde salve succède presque sans interruption à la première. Elle abat tous ceux qui ne sont point encore tombés et les malheureux qui, sur l'injonction "Debout", se sont relevés. De toute cette masse humaine montent des cris, des lamentations, de pitoyables gémissements, des sanglots qui s'échappent en râles d'agonie. Et voilà que, sur toute cette lugubre mélodie de souffrance, éclate soudain, comme un rire satanique, la seconde décharge crépitante d'une mitrailleuse. Mise en batterie à quelques dizaines de mètres, elle nous prend en enfilade et sème ses balles sur les monceaux de victimes. Une douleur nouvelle me mord au côté gauche : j'ai le flanc ouvert, deux côtes brisées, le poumon gauche perforé. Je perds connaissance.

» Quand je reviens à moi, je souffre horriblement ; je suis incapable du moindre mouvement : sur mes jambes, pèse de tout son poids un corps inerte ; j'essaie cependant de me dégager : je n'y réussis pas d'abord, mais, à force d'énergie, je repousse le corps qui immobilise l'autre jambe. Les soldats qui rôdent autour des tas, en quête d'une victime à égorger, s'aperçoivent de ces mouvements. Deux hommes portant le brassard de la Croix-Rouge bondissent sur

moi, la baïonnette au canon. Une seconde fois, je crois que ma dernière heure est arrivée. Ces hommes se ruent sur moi et me lardent de coups de baïonnette dans le dos jusqu'au cou. Le sang m'inonde le visage. N'en pouvant plus de douleur, je crie à ces brutes, en flamand : "Achevez-moi donc, tas de lâches !" Alors l'un d'eux promène la pointe de sa baïonnette sur mon cou, comme pour chercher l'artère carotide. Il m'en pique déjà lorsque, d'instinct, je saisis l'arme par le tranchant et l'écarte violemment. Mon geste est si brusque que j'en ai le médius et l'annulaire de la main droite tranchés jusqu'à l'os.

» Cette résistance les met hors d'eux-mêmes et, jetant à terre leurs fusils, mes bourreaux me saisissent chacun par un pied et me tirent hors du charnier. Ils rient en m'entendant gémir, les barbares. Et pour prolonger mon martyre, ils me traînent autour des cadavres amoncelés. Et moi, avec tout ce qui me reste de force, je m'accroche à tout ce qui peut offrir quelque résistance. Me retournant sur le côté, pour retomber bientôt plus lourdement sur le dos, ils me traînent toujours, et ma pauvre tête, cahotée de droite à gauche, rebondit sur le sol en des sursauts douloureux, tandis que mes vêtements, balayant les cailloux et les cendres, soulèvent une épaisse poussière qui retombe sur mon visage ensanglanté et se coagule avec le sang dans mes plaies du dos et du cou. Et dans les blessures de mes mains, les cendres, en lave sanglante, s'accumulent ; elles s'incrustent dans la peau de mon visage et dans mes cheveux et y forment une épaisse couche rugueuse. Je ne croyais pas que l'on pût tant souffrir. (...) Quand ils me ramènent au point de départ, je crois un instant qu'ils vont me laisser expirer tranquillement. Mais non ! Ils me traînent jusque sur les bords de la Sambre et comme si leur tâche était accomplie, ils laissent lourdement retomber mes jambes. Quatre de ces forcenés alors s'emparent de moi. Par les bras et les jambes, ils me balancent et "ein, zwei", comme une masse inerte, me jettent dans la rivière.

» Cette dernière cruauté me sauve. Je coule à fond, d'abord, mais l'eau, en entrant dans la bouche, calme la soif qui me dévorait. L'hémorragie de mes quatorze plaies est arrêtée et le froid me ranime quelque peu. Non sans peine, je parviens à me redresser et, touchant le fond, je tiens ma tête hors de l'eau. Je ne peux demeurer longtemps ainsi. Déjà



Cent ans après, Simon Alexandre, l'auteur d'une étude approfondie de ces atrocités allemandes, nous montre les lieux de la tragédie de Tamines, où un imposant monument rend gloire aux martyrs.

mes membres s'engourdissement. Alors pour gagner la rive hors de portée de mes bourreaux, je remonte le courant. Accroupi dans l'eau, je me glisse péniblement sur une longueur de vingt-cinq mètres en amont du pont. Il y a là un escalier en pierre pratiqué dans la berge. Je le gravis et, à bout de force, je roule évanoui sur le chemin de halage. Combien de temps je reste là, je n'en sais rien, mais, quand je reviens à moi, je me mets à fuir droit devant moi, n'importe où ; je rampe une centaine de mètres plus loin ; mais, je n'en puis plus et, épuisé, je m'affaisse et je tombe.

» Je me mets en mouvement une fois encore, je veux vivre assez pour ne plus retomber dans leurs mains. Un chantier de construction s'offre à mes pas. Là, peut-être, pourrais-je me coucher. Je passe au travers de l'encombrement des matériaux et j'arrive à des fils de clôture qui me barrent la route ; je pèse sur eux et je roule dans un jardin : je me relève encore. Il fait nuit noire ici. Je ne sais où je suis ni où je vais, je trébuche, je tombe, je me relève, je n'ai qu'une idée, fuir ! Et voilà qu'un treillis métallique me barre de nouveau le passage. Retourner, par où ? Je n'en ai plus la force. Mes jambes se dérobent sous moi ; je reste immobile un instant. Je grelotte, mes dents claquent, mes yeux se voilent et je tombe là, raidi, dans la gaine de mes vêtements trempés. Il était onze heures. J'ai su plus

tard que j'avais mis trois heures à parcourir trois cents mètres.

» Oh ! l'effroyable nuit que j'ai passée là, à la lueur que faisait dans le ciel le rougeoyer des incendies qui finissaient ! Vers 3 heures du matin, mes gémissements attirent l'attention de M. Sylvain Derry. Lui aussi a fui. Aidé de sa femme, il a emporté son beau-père, impotent, âgé de 82 ans, pour le soustraire aux flammes qui dévoraient sa maison. Et tous trois, pour échapper aux Allemands, sont tassés là, immobiles dans le jardin Decocq. Comme j'appelle au secours, M. Detry s'approche avec prudence (...) Il n'est pas long à prendre une décision. Rentrer dans son hangar, en rapporter une échelle, me la faire gravir en me soutenant et puis m'emporter à l'abri, est l'affaire de quelques instants. On me couche dans une couverture de fortune sur un lit de briques. Je reste là en compagnie de la famille Detry, n'ayant pour me désaltérer que de l'eau de pluie recueillie quelques semaines auparavant. Le calme étant revenu, le 26 août, M. Derry, aidé de la sœur supérieure de l'hospice de Tamines, me transporte à l'ambulance de l'école des Sœurs. Le dévouement sans limites de M. le docteur Defossé et les soins d'un ambulancier volontaire et des bonnes sœurs qui m'hospitalisaient, m'ont aidé à guérir... »⁽¹⁾ ■

⁽¹⁾ A. Lemaire, « La Tragédie de Tamines », Duculot-Moulin, 1957.